Rapport d'activité du syndicat d'eau potable

La gestion de l'eau potable sur la commune de Saint Étienne de Montluc est l'affaire de la Commission territoriale Sillon de Bretagne. La gestion en a été confiée à M. Michel Pacini, conseiller municipal stéphanois, Vice-Président départemental d'Atlantic'eau, qui représente la commission auprès du Syndicat Départemental.

Atlantic'eau, Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de Loire-Atlantique (SDAEP) est constitué de 10 syndicats intercommunaux, et deux commissions territoriales dont le Sillon de Bretagne qui concerne directement Saint Étienne de Montluc. C'est ce Comité Syndical Départemental qui fixe le prix de l'eau pour les Syndicats et les Commissions territoriales adhérents, souscrit les emprunts et finance la réalisation des travaux d'entretien et de renouvellement.

À son niveau, la Commission territoriale du Sillon de Bretagne regroupe 8 communes : Bouée, Cordemais, Lavau sur Loire, Malville, Le Temple-de-Bretagne, Treillières, Vigneux-de-Bretagne et Saint Étienne de Montluc.

Cette commission se réunit plusieurs fois dans l'année pour voter le budget, établir, suivre le programme des travaux sur les réseaux.

L'exploitation du réseau d'eau potable est assurée par l'entreprise Veolia Eau.

Le suivi et la réalisation des travaux sont attribués à différentes entreprises par le biais des appels d'offres.

Missions de la commission

Les missions de la commission portent sur 4 points :

- La création du réseau nécessaire à l'alimentation des futures zones urbanisées (lotissements, ZAC, etc.)
- L'entretien et l'amélioration du réseau existant
- Le renouvellement de réseau existant en cas de problèmes d'ancienneté ou de sous-dimensionnement
- La remise en état de la voirie

Et aussi

Collecte des déchets

Déchetterie